

*Itinéraire VS 805
Cartes Nationales*

*Vernayaz/La Verrerie - Gueuroz
1325*

HISTOIRE

Etat janvier 2001 / BS

L'itinéraire VS 805 gravit la tête des Tsarfas entre Vernayaz et Gueuroz pour relier le versant droit de la vallée du Trient et les villages de La Tailla et de La Crêta à la plaine.

Ce «chemin de dévestiture ou muletier» (CT XXII.2 1856; ATS 526 Martigny 1878 et 1912) collectait aussi le trafic de la rive gauche de la vallée du Trient se dirigeant vers Martigny par Salvan, le pont de La Tailla et Gueuroz. Il offrait ainsi une alternative au chemin du pied du Mont qui passait par Vernayaz (cf. VS 700.0.1). Il permettait peut-être aussi aux habitants de la vallée d'éviter le péage du pont du Trient (cf. VS 17.2).

La Tête des Tsarfas a été rendue célèbre par le combat du Trient en 1844. Les chasseurs de la vallée du Trient, partisans de la Vieille Suisse, s'y étaient postés pour tirer sur les soldats de la Jeune Suisse franchissant le Trient en contrebas (COQUOZ 1899).

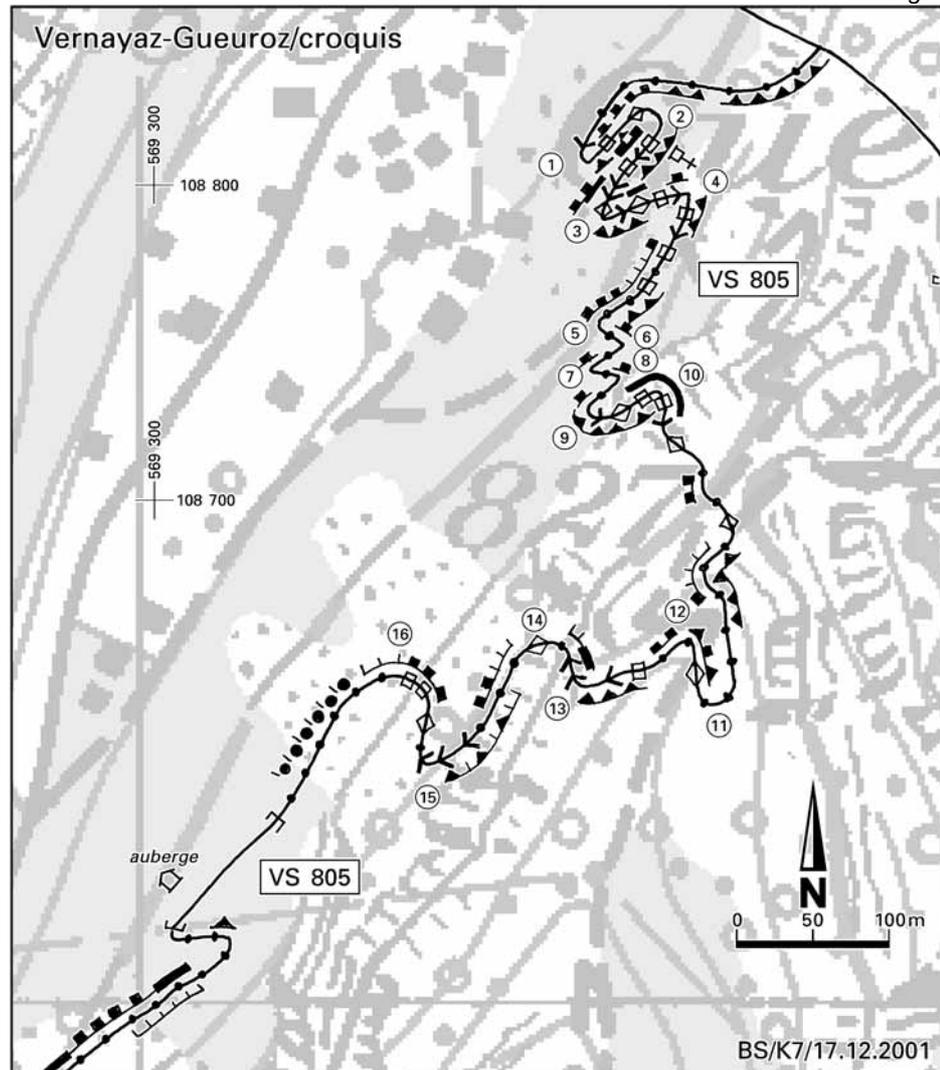
TERRAIN

Relevé 17 décembre 2001 / BS

Le chemin VS 805 gravit par une pente raide le flanc droit des Gorges du Trient pour relier Vernayaz au plateau de Gueuroz. Cet ancien chemin muletier, très escarpé par endroits, a nécessité la construction de nombreux ouvrages de délimitation pour assurer le passage. Sa forme est généralement talutée.

Relevé de terrain détaillé du chemin gravissant la Tête des Tsarfas
au-dessus du pont du Trient entre Vernayaz et Gueuroz.

Fig. 1



Le sentier quitte la route carrossable VS 17.2 par une galerie moderne surplombant la ligne du chemin de fer du Martigny-Châtelard (Mont-Blanc Express). Sur l'ensemble du parcours, le chemin a une largeur de 1 à 1.2 m.

Le revêtement naturel cède, dès le premier lacet, la place à un revêtement mixte, fait d'une combinaison de pavage et de marches taillées dans le rocher. On remarque aussi à l'abord des lacets un alignement de petites dalles placées transversalement qui permettent d'évacuer les eaux de ruissellement soit à l'extérieur du virage, soit dans ce qui devait être une cunette bordant le chemin du côté amont.

*Dispositif d'écoulement des eaux de ruissellement et pavage dans un lacet du chemin de Gueuroz.
Fig. 2 (BS, 14. 6. 2000)*



Peu avant le 5ème lacet le revêtement redevient naturel sauf dans les passages escarpés où le chemin doit franchir une barre rocheuse.

Les éléments de délimitation sont nombreux; tous les lacets sont soutenus à l'aval par un mur en pierre sèche d'une hauteur atteignant jusqu'à 3 m.

*Mur de soutènement aval du chemin de Gueuroz et pavage grossier envahi par la végétation.
Fig. 3 (BS, 3. 10. 2002)*



Du côté amont, le chemin côtoie la paroi rocheuse qui a souvent dû être taillée. Aux endroits particulièrement exposés, entre le 2ème et le 3ème lacets et aux abords du 10ème, un parapet surmonté d'une barrière métallique borde le chemin à l'aval.

Aux passages exposés comme pour le tronçon entre le 2ème et le 3ème lacets on a dû tailler des marches d'escalier dans la roche et construire un parapet au-dessus du mur de soutènement aval.
Fig. 4 (BS, 14. 6. 2000)



A l'abord du plateau de Gueuroz, le chemin («la charrière») passe au-dessus de la sortie nord du tunnel moderne, délimité du côté aval par un mur de soutènement d'une hauteur de 1 m environ, muni d'un parapet, qui se poursuit par un alignement de pierres entassées le long des propriétés privées. La pente diminue une fois le niveau du plateau atteint, le chemin est alors délimité par un mur de soutènement de quelques dizaines de centimètres. Un alignement d'arbres conduit à la place asphaltée de l'auberge du Pont de Gueuroz.

Signalons comme éléments du paysage routier, outre l'auberge déjà citée, un petit oratoire se trouvant en amont du deuxième lacet, peu avant de franchir une partie de l'itinéraire particulièrement exposée. De plus l'itinéraire traverse une zone anciennement fortifiée. Un fort militaire, ouvert au public, est creusé dans les flancs des gorges du Trient, des supports métalliques servant à la pose de fil de fer barbelé sont encore visibles.

Supports de fil de fer barbelé aux abords du chemin de Gueuroz
Fig. 5 (BS, 14. 6. 2000)



— *Fin de la description* —